

Recours au Règlement

M. Ed Harper (Simcoe—Centre): Monsieur le Président, il semble que les municipalités ne se bousculent pas pour obtenir des fonds réservés au programme. Il doit y avoir quelque chose qui ne fonctionne pas dans ce programme.

Le gouvernement va-t-il revenir sur sa décision d'ajouter deux milliards de dollars à la dette nationale au titre d'un programme inefficace?

L'hon. Arthur C. Eggleton (président du Conseil du Trésor et ministre responsable de l'Infrastructure): Je remercie le député de sa question supplémentaire, car elle me permet de dire que le programme fait l'objet de beaucoup de demandes. Un milliard de dollars ont déjà été réclamés sur une possibilité de six milliards.

Toutefois, nous savions tous que, lorsque nous avons créé le programme et que la province de l'Ontario a fixé au 30 septembre la date d'échéance des premières demandes, tous les fonds ne seraient pas réclamés. Le programme durera deux ans, et nous prévoyons qu'il y aura d'autres affectations de fonds. Le gouvernement est prêt à avancer l'argent nécessaire aux travaux de la route 416. Le député de Leeds—Grenville a beaucoup fait pour que ce projet très attendu se concrétise.

* * *

LES TRANSPORTS

M. Bill Blaikie (Winnipeg Transcona): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Transports et a trait à la requête qui lui a été adressée par les Travailleurs unis des transports concernant le nombre alarmant de déraillements qui se sont produits dernièrement. Le ministre a sans doute reçu une lettre des TUT à ce sujet.

● (1500)

Je me demande s'il peut nous dire, à la lumière de leurs préoccupations et de celles exprimées par un wagonnier au sujet du changement des pratiques de maintien et d'inspection du matériel roulant, quelle va être sa réponse.

L'hon. Douglas Young (ministre des Transports): Monsieur le Président, le député soulève une question d'un grand intérêt pour les cheminots, les personnes qui voyagent par train et celles qui expédient des marchandises par train. L'hiver a été très difficile.

Comme le député le sait, les incidents qui se sont produits ont fait l'objet d'une enquête, ainsi que l'exige la loi. Nous devrions faire connaître notre réponse aux résultats de l'enquête. Les deux sociétés ferroviaires se sont dites extrêmement préoccupées par le nombre d'incidents qui sont survenus.

En réponse à la demande du député et aux représentations des syndicats et des autres parties intéressées, je veillerai à ce que cette question soit examinée de très près, car il s'agit d'un

problème d'une très haute importance pour quiconque comprend ce qui s'est passé au cours de cet hiver rigoureux.

Le Président: Il me semble que nous allons avoir un après-midi chargé. J'ai deux questions de privilège que je vais entendre maintenant. Il s'agit de points découlant de la période de questions.

* * *

QUESTION DE PRIVILÈGE

LES RAPPORTS DE COMITÉ

M. Jim Peterson (Willowdale): Monsieur le Président, je désire soulever une question de privilège.

Il est évident qu'un avant-projet d'un rapport au Comité des finances a été communiqué à la presse. Cette fuite d'un rapport qui n'a pas encore été étudié par le comité constitue une atteinte aux privilèges des membres de ce comité qui ont travaillé fort pendant quatre mois et ont tenu 60 séances de délibérations et d'audition de témoins.

C'est une atteinte au Parlement, car si des documents de cette nature ne peuvent être respectés, notre Parlement ne peut pas fonctionner de façon juste et équitable pour tous. Je demande que tout soit fait pour élucider cette divulgation illégale de documents, qui porte atteinte aux comités et au Parlement.

Le Président: Plutôt que de poursuivre tout de suite cette question de privilège que soulève le député, il serait plus conforme à la pratique que le Comité des finances lui-même étudie la question et fasse rapport à la Chambre.

Le président Jerome avait pris une décision en ce sens et, si le député désire des précisions, la présidence est prête à en discuter.

J'ai une deuxième question de privilège.

* * *

[Français]

RECOURS AU RÈGLEMENT

LA PÉRIODE DES QUESTIONS ORALES

M. Yvan Loubier (Saint-Hyacinthe—Bagot): Monsieur le Président, lors de la période des questions, le ministre des Finances, qui est d'habitude un gentilhomme, un homme empreint de *fair-play*, a laissé entendre, probablement involontairement, que je serais l'auteur de la fuite du rapport sur la TPS. Cette accusation est sans fondement et je demande qu'elle soit retirée.

L'hon. Paul Martin (ministre des Finances et ministre chargé du Bureau fédéral de développement régional (Québec)): Monsieur le Président, il n'y a pas de doute que le député, la critique des finances du Bloc québécois, est un homme honorable que je respecte. Lorsqu'il dit qu'il n'est pas l'auteur de cette fuite, certainement, j'accepte sa parole et je retire mes remarques.